

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/03/2012

Réception par le Prefet : 19/03/2012

Publication : 23/03/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-3-6-4

Séance du vendredi 16 mars 2012

MISE EN OEUVRE D'ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE GERPLAN C251

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011CG-2011-5-6-9 du 8 décembre 2011 relative au budget primitif 2012 « cadre de vie »
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de donner, dans le cadre de la démarche GERPLAN, un avis favorable et d'attribuer une subvention :

- à la commune de WILLER-SUR-THUR pour le défrichement du site Saint Joseph, dont le montant serait de 668 € (montant éligible de 1.670 €, taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204142, fonction 74 ;
- à la commune de LEIMBACH pour la valorisation d'une ripisylve, dont le montant serait de 691 € (montant éligible de 1.728 €, taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204142, fonction 74.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 16 MARS 2012

Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03948	LEIMBACH Valorisation d'une ripisylve (débroussaillage+plantation de fruitiers)	1 728,00	40%	691,00
GPL03936	WILLER-SUR-THUR Défrichage du site de Saint-Joseph	1 670,00	40%	668,00
			Total	1 359,00